

# COMMUNE DE BOURG DE PEAGE

## Plan Local d'Urbanisme

### Révision allégée n°1

Echelle - 1/7000

#### Légende PLU

##### Elements réglementaires

-  Orientations d'aménagement et de Programmation
-  Servitude Logement Social d'un taux de 5% minimum (L151-13 CU)
-  Zone Humide
-  Corridor Ecologique à préserver ou restaurer
-  Elements remarquables du paysage Haies
-  Elements remarquables du paysage Boisements
-  Zone de bruit
-  Alignement bâti à préserver
-  Protection des alignements d'activités

##### Risque inondation

-  Zone R1
-  Zone B1
-  Zone B2
-  Zone B3
-  Autre zone inondable
-  Emplacements réservés
-  Espaces Boisés Classés
-  Secteur de Carrière

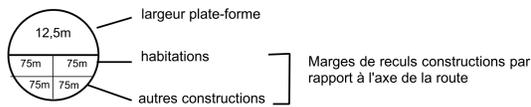
NUMERO	DESTINATION	BENEFICIAIRE	PARCELLAIRE	SUPERFICIE
R1	Agglomération de la rue Coudreau	Commune	AB 213, AB 221, AB 226, AB 1226 pour partie AB 1227 pour partie	0,12 Ha
R2	Extension du cimetière	Commune	AK 179 pour partie, AK 21 pour partie AK 22 pour partie	0,7 Ha
R3	Espace de jeu au Bois des Haies	Commune	Ai 425, AK 263, AK 265, AK 269 pour partie	2,2 Ha
R4	Organisme de la RD 2520N	Commune	AK 118, 202, 207, 208 pour partie	4,05 Ha
R5	Organisme de la rue Maréchal	Commune	AK 326 pour partie, AK 256 pour partie	1,8 Ha
R6	Aménagement du cimetière entre les ruelles A et B	Commune	AK 271 pour partie	1,6 m²
R7	Aménagement du cimetière chemin des Trappes et la RD149	Commune	ZE 568 pour partie	200 m²
R8	Extension du parking du cimetière en partie basse	Commune	AK 32, AK 152, AK 148 pour partie	0,2 Ha
R9	Aménagement des accès du Bois des Haies	Commune	AK 30, AK 31, AK 127, AK 128, AK 142, AK 144, AK 146, AK 150, AK 174, AK 175 pour partie, AK 176	0,6 Ha
R10	Solier d'épaveur de Mondy	Commune	Zi 43 pour partie	0,3 Ha
R11	Aménagement de l'angle entre la rue Arnod et la RD149	Commune	AE 100 pour partie, AE 438 pour partie	600 m²
R12	Aménagement de la rue Barthe	Commune	AK 566 pour partie	0,1 Ha
R13	Création de voies pour l'aménagement de la future zone d'habitat	Commune	Pour partie ZA 21, ZA 22, ZA 23, ZA 24, ZA 25, ZA 26, ZA 27, ZA 111, ZA 118, ZA 161, ZA 166, ZB 12, ZB 13, ZB 15, ZB 19, ZB 28, 60	5,2 Ha
R14	Élargissement de l'avenue Picasso	Commune	ZE n° 67 pour partie	250 m²
R15	Organisme de la rue Barthe	Commune	Pour partie, AB n° 359, 451, 452 et 545	85 m²
R16	Aménagement des accès à la zone AU des Fontaines	Commune	Pour partie, ZE n° 141 et 85	0,1 Ha
R17	Accès à la zone AU	Commune	AE 49, 379	0,15
R18	Terrail (accès plateau de Ardres)	Commune	ZD 140 pour partie, ZD 307 pour partie, ZD 309, ZD 310, ZD 4 pour partie	0,2 Ha



#### Légende PLU

##### Zonage réglementaire

-  Ua - Zone urbaine centrale à typologie urbaine ancienne
-  Ub - Zone urbaine centrale
-  Uc - Zone urbaine à dominante pavillonnaire
-  Ud - Zone urbaine à vocation d'équipement
-  Ue - Zone urbaine à dominante pavillonnaire avec assainissement autonome
-  Ui - Zone à vocation d'activités
-  Uia - Zone à vocation d'activités autorisant l'activité commerciale
-  Uic - Zone à vocation d'activités de carrière
-  A - Zone agricole
-  Ah - Zone agricole pour la gestion de l'habitat
-  N - Zone naturelle
-  Nh - Zone naturelle pour la gestion de l'habitat
-  Ni - Zone naturelle à vocation de loisirs
-  Ni - Zone naturelle pour la gestion des activités économiques
-  Np - Zone naturelle de protection des parcs
-  1AU - Zone à urbaniser à dominante d'habitat fermée à l'urbanisation
-  AUa - Zone à urbaniser à dominante habitat ouverte à l'urbanisation avec un sous-secteur AUat
-  2AU - Zone à urbaniser à dominante activités fermée à l'urbanisation
-  AUi - Zone à urbaniser à dominante activités ouverte à l'urbanisation
-  AUd - Zone à urbaniser à dominante d'équipements ouverte à l'urbanisation



Limite à partir de laquelle s'applique la marge de recul

